

AESH : un vrai métier, un vrai statut de fonctionnaire !

Toutes et tous concerné.es et mobilisé.es le mardi 9 juin

Le Ministère de l'Éducation Nationale a enfin ouvert des groupes de travail sur l'avenir des AESH. Cette ouverture est le résultat des mobilisations et des revendications portées depuis des années par les personnels et les organisations syndicales.

Mais dès ce premier groupe de travail, **les limites fixées par le ministère sont apparues inacceptables.**

Alors que les AESH représentent aujourd'hui le deuxième métier de l'éducation tous ministères confondus en nombre de personnels, **le ministre envisage une « fonctionnarisation » limitée à seulement 10 à 20 % des AESH.** Cette hypothèse ne correspond ni à la réalité des besoins, ni aux exigences d'une école réellement inclusive.

L'accompagnement des élèves en situation de handicap est une mission essentielle, pérenne et indispensable du service public d'éducation. Il ne peut être assuré par des personnels maintenus dans la précarité, sous-payés et privés de véritables perspectives professionnelles.

Nous réaffirmons nos revendications :

- la **création immédiate d'un véritable corps de fonctionnaires de catégorie B** pour toutes et tous les AESH ;
- un **temps complet** sur la base des missions réelles exercées ;
- une **revalorisation salariale significative** ;
- la **reconnaissance pleine et entière des qualifications et compétences professionnelles** des AESH ;
- **des moyens pour que l'école soit en capacité d'être pleinement inclusive pour tous les élèves quel que soit leur handicap.**

Le prochain groupe de travail est annoncé pour le 17 juin. D'ici là, il est indispensable de faire entendre massivement les revendications des AESH.

C'est pourquoi nous appelons à participer nombreux.ses aux rassemblements avec dépôt de motion à :

- **Cherbourg à 17h30 devant la sous-préfecture**
- **Saint Lô à 17h30 devant la préfecture**